



Juin 2011. Dhuisy Bulletin Municipal



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Amis,

C'est la première fois que le blason que vous avez sélectionné figure sur l'un de nos documents. Il a fière allure.

Nous avons choisi de vous parler cette fois de la restauration scolaire qui remporte un franc succès sur le R.P.I. ; puis de faire un point sur la sécurité routière à Dhuisy qui nous préoccupe toujours sans trouver malheureusement de solution satisfaisante pour tout le monde. Enfin la vigilance doit être de mise concernant l'enquête publique relative au projet de modification permanente de la circulation aérienne de l'aérodrome Charles de Gaulle, mais aussi l'extraction de pétrole à des profondeurs impressionnantes avec des procédés inquiétants qui ont permis la suspension des forages le 11 mai 2011 par l'Assemblée Nationale

Bonne lecture à tous...

Michèle GLOAGUEN

Sommaire

Page 1 Le Mot du Maire

Page 2 Vie Pratique

État Civil

**Page 3 Adresses Utiles
Travaux**

**Page 4 Fêtes et Association
Agenda du Trimestre
Dhuisy : Un peu d'Histoire**

Vie Pratique

Mairie :

Place de la Mairie
77440 Dhuisy
Tel : 01.64.35.66.76
Fax : 01.64.36.00.01
mairie-dhuisy@wanadoo.fr

École CP :

Directrice : Nathalie
BOUCHER
Tel : 01.64.35.69.81

Gendarmerie :

77440 Lizy Sur Ourcq
Tel : 01.60.01.70.10

Pompiers :

77440 Lizy sur Ourcq Tel
: 01.60.61.50.50

Entreprises :

**Carrosserie
Richard Frères**
rue verte
77440 Dhuisy
Tel : 01.64.35.60.59
Fax : 01.64.35.68.38
richard-freres@wanadoo.fr

Ferme de Loisirs de Dhuisy

4 Grande rue
77440 Dhuisy
Tel : 01.64.35.60.51
Fax : 01.64.36.01.61

Déchetterie :

77440 Ocquerre
Tel : 01.60.61.27.00
Accessible gratuitement
aux habitants du canton

Ramassage des ordures à Dhuisy :

Mardi : Déchets verts (du
1er avril au 1er décembre)
sacs à retirer en mairie
Mercredi : Papier Bac
Bleu
Jeudi : Déchets ménagers

Verres :

Des Containers sont
disponibles sur la place en
face du Cimetière

INFORMATIONS

Restauration scolaire & Accueil Péri scolaire :

Les élus pressentaient bien que ce service était très attendu par les familles. En effet, cette activité remporte un vif succès. Les deux points de restauration accueillent chaque jour en moyenne entre **90 et 100 enfants**.

Sept personnes, à temps non complet, encadrent nos chers bambins, ce n'est pas trop. D'ailleurs pour la rentrée 2011-2012, nous envisageons le recrutement d'une huitième personne qui interviendrait à Coulombs pour aider à l'encadrement des tous petits dans le trajet de l'école à la salle des fêtes. Il faut prendre toutes les précautions pour la sécurité des enfants.

Par ailleurs, on s'aperçoit que certains enfants sont très agités voire même insolents. Cette personne ne sera pas de trop pour calmer la fougue des élèves.

Le bilan financier après 4 mois de fonctionnement montre **un déficit de 2 276,67 €**. Le budget 2011 va prendre en compte cette insuffisance de crédits et les communes sont sollicitées pour alimenter le budget.

Ces services à la population ne sont pas neutres en matière financière. Le tableau suivant montre la participation de Dhuisy au fonctionnement du R.P.I. sur trois ans :

Participation de Dhuisy au fonctionnement du R.P.I

Année 2009	13 390.19 €
Année 2010	18 135.02 €
Année 2011	26 737.95 €

Les élus du R.P.I. ne regrettent pas leur décision malgré les dépenses supplémentaires engendrées par ces nouveaux services

Bienvenue à

Madame Girard, Monsieur Da Silva et leur Fille Emma.
Mlle Rénier et sa fille Enora
Mle Henrion et Mr Mercadier

État Civil

Ils nous ont quitté :

Lucien Bourroux le 19 Janvier 2011
dans sa 79 ème année
Geneviève Mutter le 3 Avril 2011
dans sa 86 ème année
André Giraut le 17 Avril 2011
Dans sa 90ème année

Mariage

Samedi 26 mars
Sandrine Pantebre et Lionel Boucheron

Se sont dit : **Oui**

Assistantes maternelles à Dhuisy

Maryse DENAMPS
-01 64 35 64 38 -

Magali LAPLAIGE
- 06 42 47 02 06 -

Nathalie RENAUD : 2
Grande Rue 77440 DHUISY
- 09 53 38 37 17 -
renauddhuisy@free.fr



TRAVAUX



Miroir routier

Positionné à la hauteur de la rue des hablets
466.64 euros



Rénovation

Jointes des marches de l'Eglise et de la Mairie
Piochement et nettoyage, et fournitures de 2 plaques de zinc avec découpe
1070,42 euros



Nettoyage

Mur tagué de la Place de la mairie : 123.42 euros
"Il serait plus adéquate d'utiliser ces fonds pour le bien-être des dhuiséens".



Sécurité au sein de notre commune.

Depuis 2006, le conseil municipal en place, a pour priorité la sécurité au sein de notre commune.

Divers travaux ont été effectués dans ce sens :

- Pose de miroirs afin de sécuriser les sorties de cours ou les croisements routiers dangereux,
- Signalisation et protection, près de la Dhuiséeenne d'une plaque d'égout surélevée, avec mise en place d'un arrêté municipal interdisant le stationnement à cet endroit.
- Réfection de l'écoulement des eaux pluviales, rue de Chambardy,
- Elargissement de voie à l'entrée de Chambardy.

De nombreuses améliorations restent à entreprendre, notamment la sécurité des habitants de la Grande rue, Nous avons envisagé la pose de coussins berlinois (comme à l'entrée de Montreuil aux Lions), mais la législation impose de les placer à une distance minimale de 200m depuis l'entrée du village : ce qui annule leur intérêt.

Nous réfléchissons également, à la possibilité (et au coût) de la mise en place d'un rétrécissement de la voie avec circulation alternée.



- Ralentisseur
- Signalisation
- Equipement urbain

Adresses Utiles

Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq

Av. Louis Delahaye
77440 Ocquerre
Tel : 01.60.61.55.00

Électricité : EDF

Tel : 08.10.68.66.92
www.edf.fr

Sous-Préfecture

Cité administrative du Mont Thabor
77100 Meaux
Tel : 01.90.09.83.77

Trésorerie

6 rue Raoul de Presle
77440 Lizy sur Ourcq
Tel : 01.60.01.76.47

Centre des Impôts

Cité admi. du Mt Thabor
77100 Meaux
Tel : 01.64.35.32.39

Palais de justice

Place de l'Europe
77100 Meaux
Tel : 01.60.09.75.00

Maison départementale des solidarités

31 rue du Palais de Justice
77100 Meaux
Tel : 01.64.36.42.00

Caisse d'allocations familiales

1 av. de la République
77100 Meaux
Tel : 01.60.09.80.80

Urgence assistance

Centre anti-poison
Tel : 01.40.05.48.48

Enfance maltraitée

Tel : 01.42.96.26.26

Personnes âgées, Adultes Handicapés

Tel : 39.77

FETES ET MANIFESTATIONS

Jeux de société, loto et chasse aux oeufs.

L'année de l'Association a commencé par une après-midi ludique. Les Dhuiséens étaient invités à partager un moment de détente autour de jeux de société. Malgré le peu de participants, quelques jeunes sont venus se retrouver à la salle polyvalente. Le calendrier s'est poursuivi par un loto au mois de mars. Une centaine de personnes était rassemblée. Les proches de Mme Renault ont gagné le gros lot : Un congélateur réfrigérateur. Ce fût une soirée très amicale dans un bon esprit. La prochaine manifestation s'adressait aux tout-petits pour la chasse aux œufs le jour de pâques. Nombreux étaient au rendez-vous, toujours très rieurs de trouver les œufs qui ne restent pas cachés très longtemps.

Brocante



C'est avec pas mal de ferveur, de bonne humeur et sous un soleil éclatant que 35 exposants sont venus s'installer en cette journée du 15 mai dernier, jour également de la fête communale. Manifestations organisées par les membres de l'ACSLD de DHUISY. Puis, le traditionnel panier garni, cette fois d'un poids de 9Kgs,... remporté par Mme GERLACHE de CHAMBARDY, bravo ! Egalement le traditionnel concours de tir du lundi soir remporté par Jean-Baptiste CARTIER, encore cette année, et re-bravo ! Rendez-vous l'année prochaine.

-Manifestations

26 juin : fête du poney club
3 juillet: Journée au Zoo d'Amnéville en lorraine
Réception du 14 juillet
19 Aout Cinéma en Plein Air
-21 Aout Pétanque

Un Peu d'histoire ...

LE MAITRE D'ECOLE.

Ce n'est qu'en 1881-1882 qu'une loi due à l'initiative de Jules FERRY, alors Ministre de l'Instruction Publique rendit obligatoire l'enseignement primaire et laïque. Antérieurement, certaines communes, à l'initiative du maire ou du Curé possédaient ce qu'on appelait à l'époque une petite école.

En ce qui concerne DHUISY, la mention la plus ancienne de l'existence d'une école remonte au XVIIIème siècle. Sous l'Ancien Régime, les maîtres d'école, reconnaissables aux plumes d'oie qu'ils portaient à leur chapeau se louaient dans les foires, ou allaient de village en village, donnant quelques notions de lecture et d'écriture, touchant un salaire de misère. Dans les campagnes, seuls, quelques enfants apprenaient des rudiments de lecture et d'écriture surtout pour savoir signer un document, un acte de mariage, etc. Le plus souvent, ils participaient aux travaux des champs, gardaient les bêtes, s'occupaient des frères et sœurs plus jeunes, ou bien, commençaient à gagner leur vie

Le premier document officiel concernant l'embauche d'un maître d'école est le compte rendu suivant :

Municipalité de DHUISY :Aujourd'hui, neuf germinal de l'an II de la République Française, en l'assemblée du Conseil Général de la commune de DHUISY où étaient présents les citoyens Charles SUSSET, maire, Denis CAQUELARD, Claude COUILLARD, officiers, Pierre CAQUELARD, agent national , Jean BARLE, Louis LALLEMENT, Etienne Médard LALLEMENT, Nicolas BARLE, Simon NOEL et François GIRAUT, notables ; le Conseil Général arrête à l'unanimité :

1-qu'il sera fait choix d'un instituteur.

2-que c'est la personne de Jean Brice BONNET

3-Arrête enfin que le salaire du dit instituteur sera de 500 francs conformément à la loi.



Changement dans les règles pour l'atterrissage d'avions



L'arrêté préfectoral concernant le projet de modification de la circulation aérienne de l'aérodrome de Roissy-Charles-de-Gaulle a été publié.

Pourquoi cet arrêté ? Simplement parce que les servitudes de l'espace aérien sont opposables aux tiers. Par conséquent, la procédure de l'enquête publique s'impose : information, discussion et publication de modifications intervenues.

Lancée le 2 Mars 2011, l'étude de redéfinition des zones d'approche devrait durer deux ans. Elle devrait se conclure par un relèvement de 300 mètres à partir de 1.200 mètres, des altitudes d'arrivées à destination de l'aéroport de Roissy. Et ce relèvement a son importance puisqu'il obligerait la zone d'approche à se décaler vers l'est.

Sur le fond, la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) a prévu de modifier les couloirs aériens pour satisfaire à la norme d'usage de l'espace aérien,

l'Autorité suit ce projet de relèvement d'interception de l'axe ILS (Instrument Landing Système) et a d'ailleurs mandaté plusieurs bureaux d'étude pour effectuer des mesurages acoustiques dans certaines communes afin d'avoir une bonne connaissance de la situation actuelle."

Avant d'entamer concrètement l'étude, la DGAC a déposé un appareil permettant de relever les nuisances sonores.

Et Madame le Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement a demandé de réviser le projet en renvoyant le point de virage pour survoler moins d'habitants. Et les élus sont en attente de données complémentaires.

<http://www.developpementdurable.gouv.fr/Ouverture-de-l-enquete-publique.html>

Une fois l'enquête publique terminée, le commissaire enquêteur rendra son rapport et son avis, puis, la Commission Consultative de l'Environnement de Paris - Charles-de-Gaulle donnera elle aussi un avis concernant ce projet, enfin ce sera au tour de l'Autorité d'être saisie. Une fois ces instances consultées l'Etat décidera au vu des différents avis.

Les Forages auraient commencé ...

Ces implantations de forage prévues en Seine et Marne, et plus près de nous à Doue, Jouarre et Signy-Signet, ne plaisent pas du tout et inquiètent beaucoup. Les réunions d'information qui se sont tenues ces dernières semaines le prouvent.



La compagnie pétrolière américaine Hess alliée à la société indépendante Toréador prévoit d'effectuer des forages d'exploration d'huile de schiste sur ces communes après le 15 avril 2011, puisque les autorisations leur ont été données début 2010 par l'ex-ministre de l'environnement, Mr Borloo.

Ces prospections viseraient à connaître et à tester la nature exacte de la roche enfouie, sa porosité, l'ensemble de ses caractéristiques géologiques et les conditions environnementales. Le forage serait effectué de manière classique (vertical) comme il en existe des centaines dans la région, selon les mêmes techniques employées depuis plus d'un demi-siècle et ce dans un cadre strict de préservation de l'environnement. Il permettrait de savoir si ces terrains contiennent suffisamment de pétrole dit « huile de roche mère » qui puisse être exploitable dans des conditions respectueuses de l'environnement. Si ces zones se révélaient bénéfiques à l'exploitation, ces entreprises seraient dans l'obligation d'un forage par fracture hydraulique. Hors, nous connaissons le danger de tel procédé. Nous ne sommes pas sans savoir quelle catastrophe écologique peut se réaliser alors.

Le bassin parisien produit du pétrole.

Depuis les années 50, 285 millions de barils ont été produit dans la Bassin Parisien. Sur 100% de consommation de pétrole en France, 99% vient de l'importation et 1% seulement est produit en France. Sur ces 1%, 54% sont la production du Bassin Parisien. Les puits de forage verticaux font partis de notre paysage visuel quasi quotidien. Ils sont sans danger.

Forage par fracture hydraulique...catastrophe écologique et exploit humain.

Ce procédé de forage nécessite deux types d'action. Une action de forage vertical suivie d'un forage horizontal. L'objectif de la fracturation hydraulique vise le plus souvent à permettre l'extraction de gaz naturel et de pétrole à partir de formations géologiques profondes (1 à 4 voire 5 kms).

Cette méthode consiste à effectuer plusieurs fracturations hydrauliques tout au long d'un forage horizontal. Elles peuvent atteindre à ce jour entre 10 et 20 opérations de fracturations pour un seul forage sur un rayon de 2kms.

Cette Technique est très employée aux Etats-Unis pour son autoproduction de gaz. Si cette solution de forage est très efficace, elle présente des inconvénients majeurs : elle utilise de l'eau, de l'ordre de 8 à 12 mille m3 par puits, la solution aqueuse de fracturation est composée de produits chimiques divers qui ne sont pas de violents poisons après dilution mais qu'il vaut mieux contenir et si possible récupérer. Les sables qui maintiennent les fissures ouvertes, de l'acide chlorhydrique qui va dissoudre certaines roches basiques, des huiles, des surfactants, des gélifiants, des inhibiteurs de corrosion, des agents de détartrage, des bactéricides, etc. Les boues qui sont remontées après fracturation peuvent également être polluées par entraînement de matériaux toxiques provenant du sous-sol fracturé.

L'utilisation d'un tel procédé pour les forages peu profonds peut polluer les nappes phréatiques voisines destinées à la consommation.

La fracturation peut également entraîner des mini séismes.

L'homme utilise son imagination et son savoir-faire pour augmenter sa puissance et améliorer son bien-être et son confort, et ce depuis toujours. Reste à être vigilant sur les termes d'une réglementation spécifiant les conditions d'utilisation de ces technologies ou à s'y opposer fermement.

Affichettes à l'encontre des forages.

